PARIS (MPE-Média) - La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie (CPNE) s'est réunie le vendredi 14 septembre au siège de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) afin d'examiner la situation et les perspectives du secteur automobile, annonce la Fédération Générale des mines et métaux de la CFDT (FGMM-CFDT) dans un communiqué à la presse.



Structures métalliques de l'automobile de demain, Worldsteel 2011 (ph SD CJ pour MPE-Média)

« Les échanges ont permis de dégager des points de diagnostic partagés sur la gravité de la situation pour la filière automobile et l'importance de conduire rapidement des actions d'améliorations. Beaucoup de constats et d'éléments de « compétitivité hors coûts » sont partagés, en particulier, le fait qu'un dialogue social de qualité peut permettre l'émergence de

solutions nouvelles à même de redresser sensiblement la situation », explique la CFDT.

« Une orientation vers un développement durable est certainement une voie à creuser et la définition d'une politique industrielle volontariste sur ce thème serait, de l'avis général, une différentiation possible pour la filière automobile française », poursuit la branche métaux de la centrale cédétiste qui estime que les aspects « compétitivité-coûts » restent encore « une source importante de débat qu'il y aura lieu de reprendre pour rapprocher les positions. »

Bilan d'étape

Un bilan d'étape de mise en œuvre de la Charte automobile(1) fait ressortir selon la CFDT les éléments essentiels suivants : « la mise en place des comités territoriaux a été longue et pose encore des problèmes dans des régions où, pourtant, la filière automobile est très présente. Les aides mises à disposition des entreprises arrivent difficilement aux intéressées, en particulier, aux PME. Un autre axe d'amélioration se situe également dans la simplification des instances de dialogue au niveau territorial », poursuit la centrale.

La FGMM-CFDT a obtenu qu'une suite soit donnée aux travaux de la CPNE pour approfondir l'analyse en repérant les problématiques économiques du secteur et les leviers de solutions possibles tant sous l'angle économique que social.

Pour la FGMM-CFDT, « il est essentiel de ne pas s'en tenir au traitement, entreprise par entreprise, de problèmes qui concernent l'ensemble de la filière : montée en gamme des produits, gestion des cycles d'activité en sauvegardant l'emploi, adaptation des qualifications et formation professionnelle, attractivité du secteur pour les jeunes et les demandeurs d'emploi, organisation et qualité de vie au travail, etc. »

Prendre en compte la filière dans son ensemble devrait en outre selon la CFDT permettre de favoriser la coopération et de partager **la visibilité entre donneurs d'ordres et sous-traitants,** ainsi que la mise en place d'actions que les TPE-PME du secteur n'ont souvent pas la capacité de conduire seules (diagnostics, perspectives et prospectives des marchés, développement de l'exportation, recherche de financements, etc.).

La rédaction

(1) Charte automobile : Elle réunit l'ensemble des acteurs de la filière dont des représentants de l'État tant au niveau national que régional. Son objectif est sur la base d'un diagnostic partagé construire des mesures d'accompagnement visant à favoriser l'anticipation et l'adaptation aux mutations économiques et sociales.

